

Hausse des prix de l'énergie : une entreprise belge sur trois fait de la durabilité une priorité absolue en 2022

Enquête ING : une facture d'énergie plus élevée incite 37 % des sociétés interrogées à s'engager plus rapidement dans le développement durable

Mercredi 30 mars 2022 - Bruxelles - Plus d'une entreprise belge sur trois fait de la durabilité sa principale priorité stratégique pour cette année. Les conséquences de la pandémie de COVID et la hausse des prix de l'énergie mettent sous pression les investissements des entreprises en matière de développement durable. Pourtant, pas moins de 37 % des entreprises affirment que la hausse des prix de l'énergie a, en fait, accéléré le processus de durabilité. Telle est la conclusion du premier baromètre de la durabilité réalisé par ING Belgique auprès de plus de 130 entreprises belges en collaboration avec le bureau d'études indépendant DVJ Insights. En outre, deux tiers des entreprises interrogées s'attendent à ce qu'une plus grande sensibilisation à l'environnement ait, à terme, un impact positif sur leurs résultats commerciaux. En moyenne, les entreprises consacrent 20 % de leur chiffre d'affaires au développement durable.

La lutte contre le réchauffement climatique et les accords conclus lors de la COP26 l'année dernière, mais aussi la hausse continue des prix de l'énergie - un des impacts collatéraux de la guerre en Ukraine - font que le développement durable occupe une place de plus en plus importante dans la stratégie des entreprises belges. C'est ce qui ressort du premier baromètre ING de la durabilité qui a été mesuré auprès de 137 entreprises de notre pays. La durabilité est considérée comme la plus grande priorité pour 2022 par 35 % des entreprises, juste avant la réduction des coûts et au même niveau que la réorganisation (34 %) et l'attraction et la rétention des talents à hauteur de 31 %. Presque toutes les entreprises indiquent qu'elles sont préoccupées par l'environnement d'une manière ou d'une autre, notamment par la réduction du CO2, le recyclage et les économies d'énergie.

De quelles actions de développement durable (encore à prendre) au sein de votre entreprise attendez-vous le plus grand impact?	Total
Réduction CO2	25%
Réduction des déchets	18%
Recyclage	16%
Tri des déchets	16%
Production et/ou utilisation d'énergie renouvelable (énergie solaire ou éolienne, biomasse)	14%
Encourager le travail à domicile	14%
Encourager l'utilisation du vélo parmi les employés ou favoriser le covoiturage	14%
Économie d'énergie en isolant les locaux	14%
Économie d'eau	13%
Prévenir le gaspillage des matières premières et/ou des ressources	13%
Électrification complète du parc automobile de l'entreprise	12%
Passer complètement du pétrole et du gaz à une énergie produite de manière durable	10%
Collecte de vieux produits	10%
Utilisation d'emballages durables	9%
Investir dans une flotte électrique (leasing de voitures, camions, camionnettes)	9%
Recherche d'alternatives durables au sein de la chaîne de production (production circulaire)	9%
Isolation des bâtiments grâce, entre autres, à l'utilisation de toits verts	8%
Applications d'hydrogène	8%
Développer des produits ou services durables	7%
Rendre le processus de production et/ou la chaîne d'approvisionnement plus durables	7%
Économies d'énergie en optant pour un éclairage plus économique	7%
Protection de la nature, amélioration de la nature et/ou promotion de la biodiversité	4%

Source : DVJ Insights/ING Belgique

Peter Göbel, Head of Business Banking Sales, ING Belgique : « Notre étude montre que le développement durable est une priorité pour nos entreprises, même si les investissements sont sous pression en raison des conséquences du COVID, de la situation actuelle en Europe et de la hausse des prix de l'énergie. Mais ce sont les investissements en matière d'économie d'énergie, entre autres, qui rendront les entreprises plus compétitives et permettront également de réaliser des économies à court terme. Nous considérons que c'est notre rôle en tant que banque de continuer à encourager et à guider les entreprises dans leur démarche de durabilité. »

Quatre entreprises sur dix s'investissent dans le développement durable par souci de l'environnement

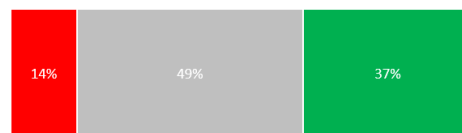
Lorsqu'on leur a demandé pourquoi une société avait initialement commencé à mettre en œuvre une politique de développement durable, 41 % ont répondu que c'était pour construire une image durable. Lorsqu'on leur a demandé pourquoi ils le font actuellement, 40 % ont répondu que c'était par souci de l'environnement. L'image et la réduction de coûts se partagent la deuxième place avec 34 %. Parmi les entreprises interrogées, 53 % ont un plan de développement durable et dans 46 % des entreprises, ces objectifs sont liés aux bonus du management.

Près d'une société sur quatre a déclaré que la hausse des prix de l'énergie accélère le processus de durabilité

Une entreprise sur deux (51 %) estime que le marché est incertain en ce moment, en raison notamment des effets de la pandémie de COVID, de la hausse continue des prix de l'énergie et de l'inflation. Parmi les entreprises qui constatent une incertitude, plus de 30 % ont reporté leurs investissements en matière de durabilité et 42 % les ont réduits.

« Les principaux obstacles pour le moment sont le risque de l'investissement, des questions plus urgentes et l'absence de budget. Les entreprises indiquent qu'elles ont besoin de temps (supplémentaire), de financement et de techniques innovantes. Il est remarquable que près d'une entreprise sur quatre (37 %) déclare que la hausse des prix de l'énergie a en fait accéléré le processus de développement durable », rajoute Peter Göbel.

La hausse des prix de l'énergie affecte-t-elle le rythme de la durabilité au sein de votre entreprise ?



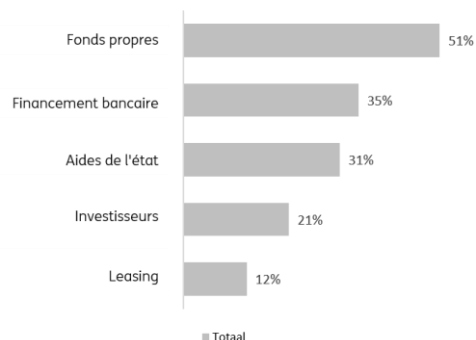
- La hausse des prix de l'énergie a ralenti le rythme de la durabilité
- La hausse des prix de l'énergie n'a pas impacté le rythme de la durabilité
- La hausse des prix de l'énergie a accéléré le rythme de la durabilité

Source : DVJ Insights / ING Belgique

En moyenne, les entreprises consacrent 20 % de leur chiffre d'affaires au développement durable

Six entreprises sur dix (62 %) prévoient des dépenses au cours des deux prochaines années pour devenir plus « vertes ». Elles utiliseront leurs propres ressources pour cela ou demanderont l'aide à leur banque. En moyenne, les entreprises y consacrent 20 % de leur chiffre d'affaires. Un peu plus de la moitié (52 %) des entreprises répercutent les coûts de la durabilité sur leurs clients et 57 % le font au détriment de leur marge. En outre, les grandes entreprises estiment que leurs clients sont plus disposés à payer les coûts liés à la durabilité.

Comment votre entreprise finance-t-elle la durabilité ?



Source : DVJ Insights / ING Belgique

Trois entreprises sur quatre considèrent que les mesures gouvernementales sont très importantes pour devenir plus durable

La grande majorité (71 %) des entreprises belges sont positives ou très positives quant aux mesures actuelles des autorités internationales, européennes et nationales pour lutter contre le changement climatique. Les chefs d'entreprises sont également positifs à l'égard du « Green Deal » européen, le plan de la Commission européenne visant à rendre l'Union européenne climatiquement neutre d'ici à 2050 : 60 % d'entre eux pensent pouvoir atteindre les objectifs du « Green Deal ».

Si l'on se concentre sur les ambitions de durabilité de l'accord de gouvernement belge, les personnes interrogées sont plus critiques. 66 % des entrepreneurs trouvent qu'il s'agit d'un bon début, mais qu'il n'est pas assez précis et 68 % pensent qu'il est composé de trop d'éléments différents. Une majorité (68 %) des grandes entreprises trouve même que les objectifs de l'accord de gouvernement ne sont pas suffisamment en phase avec la politique économique et étrangère. 60 % d'entre eux affirment qu'elle nuit à la position concurrentielle de la Belgique.

Néanmoins, quatre entreprises sur dix indiquent que le gouvernement a joué un rôle pour rendre leur entreprise plus durable. Les sociétés indiquent aussi que le gouvernement peut principalement aider en fournissant des subventions (34 %) et en assurant des conditions de concurrence équitables en Europe (32 %).

- Fin du communiqué -

Contact pour la presse

Joëlle Neeb – porte-parole ING Belgique
joelle.neeb@ing.com
+32 478 630 387

À propos de l'enquête

ING a fait réaliser cette enquête en janvier 2022 (et donc avant la guerre en Ukraine) par le bureau d'études indépendant DVJ Insights auprès d'un échantillon représentatif d'environ 137 entreprises belges : 76 entreprises de taille moyenne (50-249 employés) et 61 entreprises plus grandes (250-1000 employés). L'échantillon a été pondéré en fonction de la distribution représentative des sous-groupes d'entreprises au sein de l'échantillon total et également en fonction d'un ratio flamand / wallon représentatif. Il n'y a pas de pondération au sein des sous-groupes.

À propos d'ING

ING Belgique est une banque universelle qui fournit des services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux clients institutionnels. ING Belgique S.A./N.V. est une filiale du Groupe ING N.V. via ING Bank N.V. (www.ing.com).

ING est une institution financière internationale solidement ancrée en Europe qui propose des services bancaires par l'intermédiaire de sa filiale d'exploitation ING Bank. ING Bank entend aider ses clients à conserver une longueur d'avance dans la vie et dans les affaires. Le personnel d'ING, qui compte plus de 57 000 employés, propose des services bancaires pour particuliers et entreprises aux clients de la banque répartis dans plus de 40 pays.

Le Groupe ING est coté aux Bourses d'Amsterdam (INGA NA, INGA.AS), de Bruxelles et de New York (ADR's : ING US, ING.N).

La durabilité fait partie intégrante de la stratégie d'ING, comme en témoigne la position de leader d'ING dans les indices de référence sectoriels de Sustainalytics et MSCI, ainsi que notre classement sur la « liste A » du CDP. Les actions du Groupe ING sont incluses dans les principaux produits d'indices de durabilité et d'indices environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des principaux fournisseurs tels que STOXX, Morningstar et FTSE Russell. En janvier 2021, ING a obtenu un score de 83 ("fort") à l'évaluation ESG de la part de S&P Global Ratings.